



Partnership for
nature and people



PIC : 916389556

Appel à volontaires – Corps Européen de Solidarité

Projet « Conscientisation des enjeux de biodiversité insulaire » en Polynésie française

2 volontaires européens recherchés

Durée 12 mois – Mars 2025 à février 2026

Projet 2024-2-FR02-ESC51-VTJ-000288124

Présentation

La Société d'Ornithologie de Polynésie « Manu » (SOP) a été créée à Tahiti en 1990. Elle regroupe 200 d'adhérents et un conseil d'administration composé de 11 membres. La SOP Manu se caractérise par une équipe technique professionnelle comprenant 7 salariés, dont 3 biologistes et 3 techniciens. Plusieurs prestataires contribuent également aux programmes, sur les îles notamment. La SOP met en œuvre des programmes de conservation de la biodiversité aviaire sur l'ensemble de la Polynésie française. Chaque programme est axé, tel que recommandé par la stratégie de BirdLife International.

Actuellement, les actions de la SOP concernent des programmes :

- d'étude, de suivi et de conservation des espèces aviaires dont celles en danger critique d'extinction présentes en Polynésie française
- de restauration de sites ou d'îles entières
- d'éducation des scolaires, d'implication des communautés locales et de diffusion du savoir

La SOP est reconnue depuis de nombreuses années d'intérêt public (arrêté n°1023/CM du 21 juillet 1999) et elle est agréée au titre de l'article L. 621-1 du code de l'environnement dans le cadre territorial par arrêté n°1011/DRCL du 20 juin 2003. Depuis 2010, elle est Full Partner de BirdLife International et représente cette organisation en Polynésie française.

Tous les programmes sont menés en impliquant les communautés locales. Des réseaux de bénévoles soutiennent également les actions de l'association sur Tahiti (piégeage des oiseaux introduits, restauration de l'habitat, sauvetage des oiseaux marins).

Parmi les 10 oiseaux classés en danger critique d'extinction de Polynésie française, deux espèces sont parmi les oiseaux les plus menacés au monde en termes d'effectifs : le Monarque de Tahiti avec 150 individus et le Monarque de Fatu Hiva, avec seulement 4 couples en 2024. Les programmes de sauvegarde du Monarque de Tahiti et de Fatu Hiva sont complexes en raison du nombre d'Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) ayant un impact et interagissant entre elles. Des programmes de conservations mis en place depuis une ou deux décennies ont permis d'éviter l'extinction de ces espèces, mais elles ne sont pas encore sorties d'affaire !

Activité 1 – 2 volontaires recherchés: Restauration de l'habitat du Monarque de Tahiti

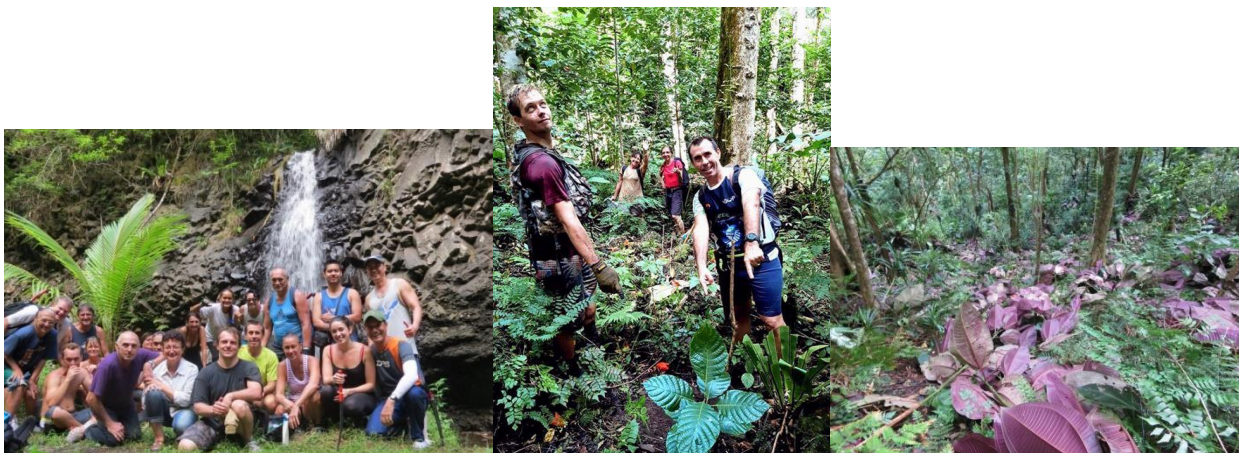
Cette action consiste à planter des arbres indigènes et endémiques, afin de restaurer les territoires de Monarques actuels et potentiels. Ainsi, plusieurs pépinières sont mobilisées et alimentées régulièrement en graines, boutures ou plantules provenant des vallées. Un code de bonne pratique en biosécurité est appliqué à toutes ces pépinières afin d'éviter l'introduction de maladies ou nouvelles EEE dans les habitats des Monarques.

Préalablement aux plantations, les zones à planter sont repérées, dégagées des plantes indésirables. Le dégagement des plantes envahissantes sera réalisé en grande partie par les équipes de bénévoles. La plantation sera réalisée au moment de l'acheminement des plants. Lors du dégagement des plantes envahissantes, les plantules ou juvéniles d'espèces indigènes ou patrimoniales seront marqués et préservés des opérations d'abattage.

Enfin, l'entretien des plants sera en grande partie réalisé le volontaire aidé de bénévoles. Le volontaire aura également la mission d'encadrer les bénévoles et de dynamiser le réseau.

Résumé des activités du volontaire:

- **Gestion des bénévoles locaux "Jardiniers du Monarque" : Appels sur Facebook, appels téléphoniques, mise au point du planning, définition des rendez vous, gestion de l'équipement nécessaire aux actions**
- **Encadrement des bénévoles sur le terrain**
- **Définition des actions avec l'équipe de permanents**
- **Nettoyage des pestes végétales dans les vallées hébergeant le Monarque de Tahiti**
- **Plantation de plants d'arbres indigènes dans les vallées hébergeant le Monarque de Tahiti**
- **Suivi et entretien des arbres plantés, notamment contre les lianes envahissantes**
- **Suivi des pépinières in et ex situ**
- **Tenue d'un fichier de suivi des activités avec le nombre d'arbres plantés, le nombre de bénévoles impliqués etc...**
- **Participation à d'autres aspects du programme (suivi des Monarques de Tahiti, lutte contre les rongeurs, lutte contre la Petite Fourmi de Feu etc...)**
- **Visite guidée avec des birdwatchers**
- **Participation si besoin à d'autres programmes de l'association**



NB : volontariat nécessitant une bonne forme physique, le goût du travail en plein nature, même en zone escarpée et une facilité à encadrer un groupe

Contexte environnemental :

Terrain physiquement exigeant, très escarpé et technique. Les vallées présentent une pente importante et des chemins difficiles, traverser des rivières et s'aider de cordes pour gravir certains passages. Environnement très humide (terrain très glissant) avec une forte présence de moustiques.

Profils recherchés :

- Très bonne condition physique et motivation à sauver la nature
- Aucun diplôme n'est exigé, mais une formation en biologie/sciences de l'environnement/écologie est appréciée
- Expérience de terrain exigeant ou en milieu tropical souhaité
- Connaissance ou goût pour les oiseaux et/ou la biodiversité souhaité
- Maîtrise des outils informatiques usuels et si possible d'outils SIG.
- Maîtrise ou engagement à l'apprentissage du français afin de pouvoir parler avec les locaux
- Compétences en communication sont un atout

Savoir-être :

- Capacité à travailler dans des conditions climatiques difficiles (Milieu tropical, moustiques, pluie...)
- Capacité d'adaptation rapide
- Dynamisme et motivation
- Sens de l'organisation et rigueur
- Bon relationnel au sein d'un groupe en milieu isolé
- Aptitude à travailler en équipe et en autonomie
- Prise d'initiative et polyvalence seraient un plus

Conditions du volontariat :

Déplacements, logement, matériel, connexion internet couverts par la structure d'accueil

Aide pour la nourriture : 10 Euros par jour (x365 jours)

Argent de poche : 7 Euros par jour (x365 jours)

Candidatures à envoyer à ben@manu.pf, avec CV et lettre de motivation.

Société d'Ornithologie de Polynésie

Site Internet : www.manu.pf

Facebook : manu-SOP

Adresse : BP 7023 - 98719 Taravao - Tahiti - Polynésie Française

Tél. / Fax : +(689) 40 52 11 00